L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur. Je ferai observer au député que le pronom «nous» est quelque peu ambigu. Je puis l'assurer qu'il n'y a eu aucune discussion...

M. Baldwin: Il n'y a que le premier ministre qui peut employer ce pronom.

L'hon. M. Sharp:...à notre réunion concernant une politique continentale en matière d'énergie. Bien entendu, M. Hickel et ses amis doivent avoir une idée là-dessus, mais je ne puis répondre pour lui.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Puis-je poser une question complémentaire au premier ministre? Étant donné que des pourparlers ont eu lieu à Washington cette semaine concernant la vente de 6.3 trillions de pieds cubes de gaz, le premier ministre voudrait-il prier le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de faire une déclaration à la Chambre demain en vue d'énoncer la politique énergétique canadienne avant de dissiper nos ressources petit à petit faute de programme d'ensemble?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le ministre sera désireux, j'en suis sûr, lorsqu'il sera à la Chambre, de répondre de son mieux aux questions de l'opposition à ce sujet ainsi qu'à d'autres, si le député lui pose ses questions de façon appropriée.

LE PÉTROLE—LES RESTRICTIONS IMPOSÉES PAR LES É.-U.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): J'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Par suite du rapport de cette réunion voulant que les États-Unis sont convenus en principe de discontinuer les importations de pétrole canadien, les ministres des États-Unis ont-ils donné une date précise ou convenue pour la mise en application de cette politique?

L'hon. M. Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je suis convaincu que l'honorable représentant voudrait avoir une réponse exacte. Il a parlé de l'arrêt des importations vers les États-Unis. J'ose croire qu'il a voulu parler de restrictions à l'importation aux États-Unis. Puis-je donner lecture d'une phrase du communiqué qui, je crois, lui servira de réponse.

M. Lewis: Vous auriez dû faire une déclaration à l'appel des motions.

L'hon. M. Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne m'y oppose nullement. Je croyais que les honorables députés auraient voulu une déclaration à laquelle les deux parties auraient souscrit.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'URANIUM-L'ACCESSIBILITÉ DU MARCHÉ AMÉRICAIN

M. Maurice Foster (Algoma): Je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu l'accord intervenu entre le Canada et les

États-Unis en vue d'ouvrir plus largement le marché américain au pétrole canadien, le ministre peut-il nous dire si des progrès ont été réalisés au cours des récents entretiens en ce qui concerne une plus grande accessibilité du marché américain pour les ventes d'uranium canadien?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Nous avons réalisé des progrès exceptionnels en ce qui concerne l'accès du pétrole à ce marché. Nous n'avons pas progressé beaucoup pour l'uranium.

M. Foster: Le gouvernement du Canada vise-t-il à obtenir un contingentement indéterminé de l'uranium canadien sur le marché américain?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons insisté fermement auprès des États-Unis à ce sujet, et leur avons rappelé leurs obligations en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Je crois que le moment venu, ils rempliront leurs obligations.

LE PÉTROLE—LES RESTRICTIONS IMPOSÉES PAR LES É.-U.

L'hon. M. Harkness: Peut-on maintenant permettre au ministre de terminer la réponse qu'il avait commencé à me donner au sujet de l'état exact des contingentements des importations de pétrole vers les États-Unis?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je le ferai avec plaisir si les autres honorables députés n'ont pas d'objection. Le communiqué, qui est naturellement le compte rendu de la réunion et que je devrais, j'estime, citer en l'occurrence, dit ceci:

Pour 1971, on pense qu'il faudra utiliser au maximum la capacité des pipe-lines et il a été convenu qu'il faudrait faire le nécessaire rapidement pour permettre pendant les années ultérieures...

C'est-à-dire ultérieures à 1971.

...un accès total et sans entrave aux marchés des États-Unis du pétrole brut et des produits pétroliers canadiens, une fois satisfaits les besoins commerciaux et de sécurité du Canada.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question complémentaire. A la suite de la déclaration du ministre—nous le remercions naturellement de ne pas l'avoir faite à la Chambre mais de l'avoir gardée pour lui seul—comment peut-il être certain que l'on pourra faire le nécessaire, à moins qu'on n'ait donné l'assurance au ministère canadien que la Trade Act, adoptée par la Chambre des représentants, n'aura pas force de loi puisque d'après ses modalités, elle interdirait au président des États-Unis de réduire les contingents d'importation de pétrole?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'Edmonton-Ouest se rend bien compte qu'il s'agit plutôt d'un débat que d'une question.

L'hon. M. Lambert: Révérence parler, monsieur l'Orateur, j'ai demandé si on avait donné une assurance.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, étant donné l'importance de cette question et pour per-